

INFORMATIONS CLIP SYSTEM

Systèmes De Parquets Sportifs Junckers

CLIPSYSTEM

D 1.0	Informations Générales
D 1.1	Informations Clip System
D 2.1	Informations prescripteur
D 2.1.1	Instructions de pose

Fig. 1

INTRODUCTION

Cette fiche technique indique les conditions générales permettant l'utilisation du ClipSystem Junckers pour parquets sportifs.

Ces informations s'appliquent aussi aux systèmes démontables Junckers.

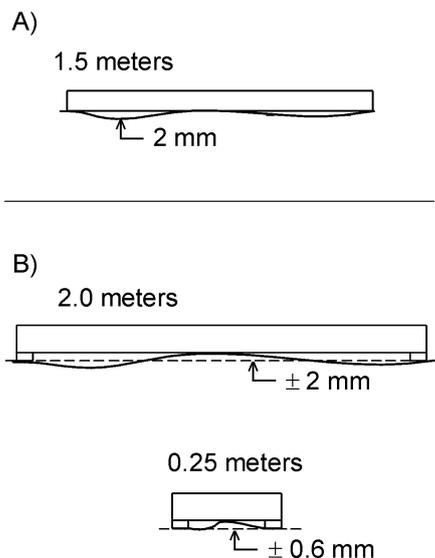
SOUS-CONSTRUCTION

La sous-construction peut être en béton, en béton léger ou une chape. En cas de rénovation, un parquet sportif peut être existant (surface synthétique ou parquet par exemple).

L'élasticité de la sous-construction influe directement sur les propriétés techniques du parquet en termes de fléchissement, d'absorption des chocs et de rebond de balle. Dans les projets de rénovation, l'élasticité et la résistance à la charge du sol existant doivent être évaluées en fonction de l'usage prévu.

Lorsqu'un même plancher comporte plusieurs sous-constructons, l'élasticité et la planéité de ces dernières doivent être uniformes pour garantir la régularité des performances du parquet final.

Le taux d'humidité des sous-constructons en bois doit être équilibré par rapport à l'humidité relative de la pièce et se situer entre 6 et 12 %.



PLANÉITÉ DU SUPPORT

Avant de poser les couches intermédiaires, niveler le support de façon à empêcher toute déviation selon les exigences de l'une des deux méthodes ci-dessous, voir Fig.2.

A) 1 - Règle simple

Le support doit être plan avec une tolérance maximum de 2 mm sous une règle de 1,5 m (NF-P-90202 tolérée: 6 mm sous une règle de 3 m). La surface doit être lisse. Les irrégularités mineures doivent être corrigées.

B) 2 - Règle avec supports

Le support doit être plan avec une tolérance maximum de ± 2 mm sous une règle de 2 m. La surface doit être lisse. Toutes les irrégularités doivent être corrigées de façon à obtenir une déviation maximum de $\pm 0,6$ mm sous une règle de 0,25 m.

Les irrégularités majeures sur les sols en béton peuvent être corrigées en utilisant un produit de ragréage auto lissant. Les sous-constructs en bois peuvent être nivelées par ponçage ou en installant des panneaux HDF, éventuellement associés à une pâte à bois, ou en installant des plaques de placoplatre.

Conformément aux critères de planéité indiqués dans les fiches techniques Junckers, l'écart des niveaux des sous-constructs ne doit pas excéder 2 mm sous une règle 1,5 m.

Fig. 2

COUCHE INTERMÉDIAIRE

L'élasticité de la sous-structure détermine le choix de la couche intermédiaire.

Si la sous-structure est totalement ou partiellement inélastique, utiliser la mousse résiliente Junckers SportsFoam 10 mm. Si un parquet sportif est déjà existant, utiliser la mousse résiliente Junckers SportsFoam 5 mm.

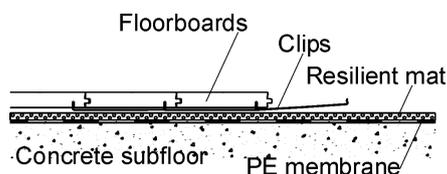


Fig. 3

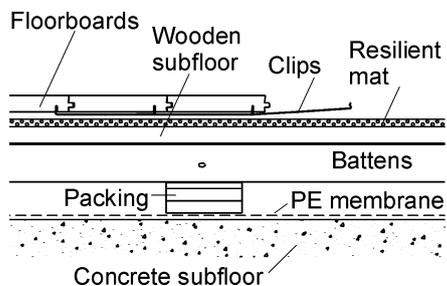


Fig. 4

PROTECTION CONTRE L'HUMIDITÉ

Chapes en béton

Entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs, une protection contre l'humidité doit être mise en place à l'intérieur du bâtiment et au niveau du sol.

Il s'agit d'installer une membrane hydrofuge comme une membrane PE de 0,20 mm ou du polyéthylène 1000 g directement à la surface du béton, voir Fig 3 Les joints de la barrière anti-humidité doivent se chevaucher sur 200 mm jusqu'aux murs. Tous les chevauchements doivent être recouverts par bandes adhésives de 50 mm.

L'humidité résiduelle du béton ou de la chape ne doit pas excéder 3% HR.

Sous-constructs en bois

Pour les projets de rénovation où un parquet flottant sera installé sur une sous-structure en bois préexistante, il faut s'assurer que toute la structure répond aux critères d'humidité applicables. Il est recommandé de ne pas appliquer de protection supplémentaire sur les parquets existants au risque de favoriser une attaque fongique de la sous-structure, voir Fig.4.

ESPACES DE DILATATION AU NIVEAU DES MURS ET DES INSTALLATIONS FIXES

Pour les parquets dont la largeur dépasse 12 m, l'espace de dilatation au niveau des murs et des installations fixes doit être de 30 mm minimum pour permettre le mouvement du parquet.

Si le parquet est particulièrement large, il faudra prévoir un espace de dilatation de plus de 30 mm. Cet espace est calculé sur la base de 2 mm par mètre de largeur sur le côté. Pour les parquets dont la largeur est inférieure à 7,5 m, un espace de dilatation de 15 mm suffit.

Dans le sens de la longueur, il faudra placer des bandes de dilatation entre les planches et le mur.

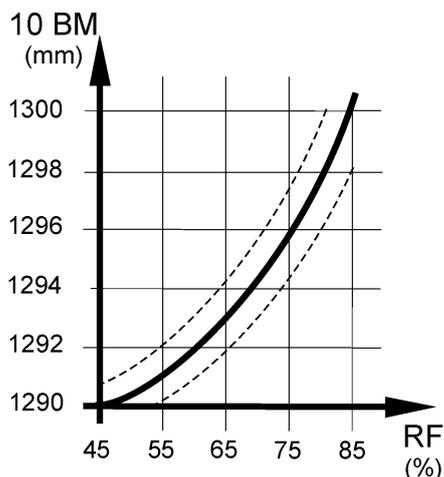


Fig. 5

CLIPS

Plusieurs tailles de clips sont disponibles en fonction des taux d'humidité. La taille sera choisie en fonction de l'humidité relative (HR) maximum prévue dans le bâtiment sur l'année. Cependant, pour limiter les mouvements des grandes surfaces de parquet, des clips plus grands peuvent être envisagés.

Type de Clip Code	Taux d'humidité (en)	Taille des clips	Espace entre les planches
0 Trou (Blanc)*	10-40**	128,8 mm	Selon les conditions
1 Trou (Vert)*	25-55**	129,1 mm	0,1 mm
2 Trous (Jaune)	40-65	129,4 mm	0,4 mm
2½-Trous (Noir)	55-75	129,6 mm	0,6 mm
3 Trous (Rouge)	65-85	129,8 mm	0,8 mm
4 Trous (Orange)	75-95	130,2 mm	1,2 mm

*Ce type de clips est utilisé dans les zones arctiques et désertiques. Il est nécessaire d'acclimater le bois avant l'installation.

**Dans un environnement très sec, de plus grands espaces de dilatation permanents seront présents entre les lames. Les prescripteurs sont informés de la nécessité de contacter Junckers si de telles conditions sont prévues. Il y aura toujours des espaces de dilatation, quelle que soit la taille des clips, lorsque l'humidité relative diminuera en dessous du niveau recommandé.

Tableau 1